

3.7.3 État synthétique des délégations de service public dans le secteur du sport

Les délégations de service public dans le secteur du sport sont régies par la délibération n° 99-176 APF du 14 octobre 1999 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives en Polynésie française. Les conditions d'attribution et de retrait de ces délégations sont fixées par l'arrêté n° 1603 CM du 28 août 2025 fixant les conditions de suspension et de retrait de la délégation de service public prévues par les dispositions de l'article LP. 9-13 de la délibération n° 99-176 APF du 14 octobre 1999 modifiée relative à l'organisation et à la promotion des activités sportives en Polynésie française.

Dans chaque discipline sportive et pour une période déterminée, une seule fédération reçoit délégation pour organiser les compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres internationaux ou territoriaux et procéder aux sélections correspondantes.

Les fédérations délégataires de service public définissent, chacune pour leur discipline, les normes de classement technique, de sécurité et d'équipement des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature.

Il est interdit à tout groupement qui ne bénéficie pas de la délégation d'utiliser dans son titre ou de faire figurer dans ses statuts, contrats, documents ou publicités l'appellation « Fédération tahitienne de » ou « Fédération polynésienne de » suivie du nom d'une ou plusieurs disciplines sportives.

Le tableau ci-après, dresse un état synthétique des délégations de service public accordées aux fédérations sportives au titre des différentes disciplines sportives.

Au 31 décembre 2025, la Polynésie française compte 35 fédérations sportives délégataires de service public, couvrant l'ensemble des disciplines reconnues en Polynésie française.

Fédération sportive délégataire	Discipline sportive concernée	Référence réglementaire
Fédération des sports et jeux traditionnels – Amuitahira'a Tu'aro Maohi	Le lancer de javelot, le lever de pierre, la course de porteurs de fruits, le grimper de cocotier, le décorticage de coco, le ramassage de coco, les pirogues à voile traditionnelles (Va'a motu, Va'a tautoro), la course d'échasses, la course de baleinières, le lancer d'épervier, le "Titiraina"	Arrêté n° 14299 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de sports subaquatiques de compétition	La pêche sous-marine, l'apnée et la nage avec palmes	Arrêté n° 14300 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de tennis de table	Le tennis de table	Arrêté n° 14302 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne de tir	Le tir (armes à canon lisse et armes à canon rayé)	Arrêté n° 14303 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de tir à l'arc	Le tir à l'arc	Arrêté n° 14304 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de triathlon	Le triathlon et les disciplines enchaînées en course à pied, cyclisme et natation (aquathlon, bike and run, cross duathlon, cross triathlon, duathlon, raid, swim and run)	Arrêté n° 14305 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de va'a	Le va'a	Arrêté n° 14306 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération de voile	La voile	Arrêté n° 14307 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de volley-ball	Le volley-ball, le beach volley	Arrêté n° 14308 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de tennis	Le tennis, le beach tennis et le paddle tennis	Arrêté n° 14309 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de badminton	Le badminton	Arrêté n° 14310 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de squash	Le squash	Arrêté n° 14311 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de football	Le football, le beach soccer et le futsal	Arrêté n° 14312 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne d'aïkido	L'aïkido	Arrêté n° 14313 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération d'athlétisme de Polynésie française	Les courses hors stade (course sur route, trail et randonnée), les activités au stade (course sprint, course sprint de haies, "stepple", demi-fond, saut en longueur, triple-saut, saut en hauteur, saut à la perche, lancer du marteau, lancer du disque, lancer du javelot et lancer du poids) et la marche nordique"	Arrêté n° 14314 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié

Fédération polynésienne de boxe thaïlandaise et disciplines associées	Le “muay thai” (boxe thaïlandaise), le “muay boran” (“chao-chek”, “pahuyut”) et le “kick-boxing”	Arrêté n° 14315 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de cyclisme	Le cyclisme sur route, le cyclisme sur piste, le vélo tout-terrain (descente, cross-country, masse), le “BMX” (race, street, dirt), le cyclo-cross, le polo-vélo, le cyclisme en salle, le free style, le vélo couché, le vélo à assistance électrique	Arrêté n° 14316 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne d'équitation	Le concours de saut d'obstacles, le dressage, le concours complet d'équitation, le “TREC”, le “horse-ball” et la randonnée équestre	Arrêté n° 14317 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de football américain	Le football américain à XI, le football américain à IX, le football américain à VII, le football américain à V, le flag football à VII, le flag football à V	Arrêté n° 14318 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de handball	Le “handball” et “beach hand”	Arrêté n° 14319 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne de judo	Le “judo”, le “ju jitsu”, le “sumo”, le “kendo”, le “taiso”, le “chambara” et le “iaido”	Arrêté n° 14320 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de karaté et disciplines associées	Le “karaté”, le “karaté contact”, le “tai-jitsu”, le “kravmaga”, le “penchack silat”, le “vovinam vo diet dao”, le “kung-fu”, les arts martiaux sud-est asiatique, le “wushu” et le “yoseikan budo”	Arrêté n° 14321 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne de lutte, arts martiaux mixtes, jiu jitsu brésilien et disciplines associées	La lutte libre, la lutte gréco-romaine, la lutte traditionnelle “maona”, le “sambo”, les arts martiaux mixtes (“Mixed Martial Arts”), le “grappling”, le “beach wrestling”, le “pankration” et le “jiu jitsu” brésilien	Arrêté n° 14322 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de natation	La natation course, l'eau libre, le waterpolo, la natation synchronisée, le plongeon, les activités gymniques aquatiques et le sauvetage sportif	Arrêté n° 14323 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne de rugby	Le rugby à XV, le rugby à 13, le rugby à 12, le rugby à 10, le rugby à 7, le rugby à 5, le beach rugby, le touch rugby, le tag rugby, et le flag rugby	Arrêté n° 14324 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne de sports adaptés et handisports	Les disciplines spécifiques de l'handisport et du sport adapté	Arrêté n° 14325 MEJ du 27 décembre 2019 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de force, d'haltérophilie, musculation et disciplines associées	La force athlétique, l'haltérophilie, le “bodybuilding”, le “physique sports” et le bras de fer	Arrêté n° 650 MEJ du 15 janvier 2020 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne de golf	Le golf	Arrêté n° 651 MEJ du 15 janvier 2020 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de basket-ball	Le basket-ball, le basket-ball 3 x 3 et le beach basket-ball	Arrêté n° 1331 MEJ du 6 février 2020 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne d'aviron	L'aviron	Arrêté n° 1597 MEJ du 11 février 2020 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération tahitienne de Kayak surf ski	Le canoë, le kayak et “l'océan racing”	Arrêté n° 2969 MEJ du 4 mars 2020 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne de pétanque	La pétanque	Arrêté n° 2970 MEJ du 4 mars 2020 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération de motocyclisme de Polynésie française	Le motocross, les courses de vitesse, l'enduro, le trial, les rallyes routiers, le moto-ball, la randonnée, le gym khana et le slalom.	Arrêté n° 2971 MEJ du 4 mars 2020 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération d'escrime du fenua	L'escrime (sportive, artistique, loisir .et santé) et sabre laser	Arrêté n° 1450 MCE du 2 février 2021 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié
Fédération polynésienne de Taekwondo	Le taekwondo et disciplines associées	Arrêté n° 1450 MCE du 2 février 2021 Arrêté n° 2319 CM du 12 décembre 2023 modifié

3.8 Sociétés et GIE dans lesquels la Polynésie détient des participations

Au 31 décembre 2025, la Polynésie française détient des participations dans 18 sociétés et groupements d'intérêt économique (GIE) en activité, en qualité d'actionnaire ou de membre.

Ces 18 entités relèvent de 4 formes juridiques distinctes :

- **Les sociétés anonymes d'économie mixte (SEM)**, au nombre de 9, dans lesquelles la Polynésie française détient entre 50% et 85% du capital social ;
- **Les sociétés anonymes (SA)**, au nombre de 5, dans lesquelles la participation de la Polynésie française varie de participations très minoritaires à 63,72 % du capital social, à l'exception de la SA Huilerie de Tahiti, dont elle détient 99,95 % du capital ;
- **Les sociétés anonymes par actions simplifiées (SAS)**, au nombre de 3, dans lesquelles la participation de la Polynésie française est comprise entre une participation très minoritaire et 49 % du capital social ;
- **Le groupement d'intérêt économique (GIE)** constitué sans capital social, réunit la Polynésie française et plusieurs acteurs économiques autour d'un objectif commun en lien avec leurs activités respectives. Conformément à ses statuts, le GIE Tahiti Tourisme est financé par les cotisations de ses membres, dont la Polynésie française est dispensée.

Le tableau ci-après présente un état synthétique des participations détenues par la Polynésie française au sein des sociétés au titre de l'année 2025.

Dénomination de la société - GIE	Type de société (Forme juridique)	Capital social en FCFP	Participation du Pays en FCFP	Participation du Pays en %
Abattage de Tahiti	Société anonyme d'économie mixte (SEM)	20 000 000	10 200 000	51,00%
Aéroport de Tahiti (ADT)	Société anonyme par actions simplifiées (SAS)	155 000 000	75 950 000	49,00%
Agence France Locale - Société territoriale (AFL-ST)	Société anonyme (SA)	285 820 388	5 887 900	2,06%
Air Tahiti (AT)	Société anonyme (SA)	2 760 000 000	377 040 000	13,66%
Air Tahiti Nui (ATN)	Société anonyme d'économie mixte (SEM)	1 622 956 875	1 376 573 375	84,82%
Air Moana – Natireva	Société anonyme par actions simplifiées (SAS)	1 549 213 488	1 296	0,00%
EDT Engie	Société anonyme (SA)	5 406 094 500	36 600	0,00%
Laboratoire des travaux publics de Polynésie	Société anonyme d'économie mixte (SEM)	120 000 000	61 000 000	50,83%
Marama Nui	Société anonyme (SA)	4 560 720 000	1 613 444 000	35,38%
Huilerie de Tahiti (HT)	Société anonyme (SA)	77 041 000	77 000 000	99,95%
Port de Pêche de Papeete (S3P)	Société anonyme d'économie mixte (SEM)	51 510 000	32 820 000	63,72%
Société Assainissement des eaux de Tahiti – Vaitama	Société anonyme d'économie mixte (SEM)	178 070 000	127 100 000	71,38%
Société de financement du développement de la Polynésie française (SOFIDEP)	Société anonyme d'économie mixte (SEM)	1 500 000 000	1 267 500 000	84,50%
Société de transport d'énergie électrique en Polynésie (TEP)	Société anonyme d'économie mixte (SEM)	1 800 000 000	1 349 910 000	75,00%
SOCREDO	Société anonyme d'économie mixte (SEM)	22 000 000 000	11 000 000 000	50,00%
Tahiti Nui Hélicoptère (TNH)	Société anonyme par actions simplifiées (SAS)	21 261 845	3 140 110	14,77%
Tahiti Nui Télévision (TNTV)	Société anonyme d'économie mixte (SEM)	550 000 000	467 500 000	85,00%
GIE Tahiti Tourisme	Groupement d'intérêt économique (GIE)	Sans capital social	-	-
Total		42 657 688 096	17 845 103 281	-

3.8.1 Abattage de Tahiti

Type de société – Forme juridique : Société anonyme d'économie mixte (SEM)		
Secteur d'activité : Transformation et conservation de la viande de boucherie		
Code NAF : 1011Z	N° TAHITI : 188722	N° RCS : 3569B
Tel : 40 57 39 60	Email : abattoir@mail.pf ; compta.abattoir@mail.pf	
Siège social : Papara pk 36.200 côté montagne		
Président directeur général : -		